

Verbatim de la Conférence de presse de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique et chef du Bureau intégré des Nations Unies en Centrafrique (BINUCA)

Bangui, le 04 juillet 2012

Margaret Vogt :

Je vous souhaite la bienvenue à BINUCA. Je suis contente de vous voir encore une fois pour partager avec vous des informations sur les activités de BINUCA.

Comme vous le savez, la réunion des Amis de la RCA s'est tenue à New York le 5 avril à l'initiative du Gouvernement centrafricain. Le Premier Ministre conduisait lui-même la délégation centrafricaine. De nombreuses délégations des missions permanentes auprès des Nations Unies, des représentants des agences et programmes du système des Nations et d'autres organisations internationales et régionales (UA ; UE) ont pris part à cette importante rencontre au cours de laquelle de nombreuses promesses d'assistance ont été faites en vue de la finalisation du DDR.

Comme vous le savez également, au début du mois de juin, j'ai présenté à New York, devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, le rapport du Secrétaire général Ban Ki-moon sur la situation en République centrafricaine et les activités du BINUCA. Dans son rapport, le Secrétaire général a fait le point des derniers événements survenus dans le pays sur les plans politique, sécuritaire, socioéconomique, humanitaire, des droits de l'homme, de la protection des enfants et des questions de genre. Version amendée

Les membres du Conseil ont salué les efforts déployés par le Gouvernement concernant l'engagement d'un dialogue politique et l'ont encouragé à poursuivre le dialogue de façon ouverte, avec la participation de l'opposition et de la société civile, dans l'optique de la réconciliation nationale.

D'autres satisfactions exprimées par les membres du Conseil sont relatives aux efforts de la force tripartite mise en place par la République centrafricaine, le Tchad et le Soudan qui avaient amélioré la sécurité dans la région frontalière du Nord-Est. Ils se sont aussi félicités des efforts qui se poursuivent en coordination avec l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux pour mettre un terme à la menace régionale que pose l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Le Conseil a aussi fait part de ses préoccupations, concernant, entre autres, l'absence de consensus à propos de la réforme du Code électoral et la recrudescence des violations des droits de l'homme commises par les forces de défense et de sécurité, notamment les arrestations arbitraires, les détentions illégales et les exactions, dont le harcèlement, dans la

zone contrôlée par les groupes armés. Ils ont appelé le Gouvernement à enquêter sur ces violations et à traduire les responsables en justice et à assurer le plein respect de la loi et des droits de l'homme, y compris la liberté de la presse. Ils ont aussi exprimé leurs inquiétudes concernant la détérioration de la situation humanitaire dans le pays.

Je profite de cette conférence de presse pour vous informer que des progrès très importants ont été réalisés au cours de ces derniers mois sur les dossiers DDR et RSS qui, comme vous le savez, sont à la base même de la Stabilité et de la Paix en RCA. Nous connaissons tous le nexus "pas de Développement sans Sécurité, Pas de Sécurité sans Développement".

Concernant le DDR : Il faut noter que la Coordination Nationale pour la Réintégration, soutenue par les partenaires impliqués, a fait un travail remarquable qui permettra le lancement de la Campagne de sensibilisation pour la Réinsertion dans le Nord-Ouest, ce 5 Juillet, et le lancement de ce programme dans les semaines à venir. Nous notons aussi l'urgence de débiter le désarmement et la démobilisation dans le Nord-Est.

Concernant la RSS : Le Gouvernement a pris la décision de rédiger une stratégie nationale RSS qui guidera et coordonnera les efforts des acteurs nationaux et internationaux pour les 3 ans à venir (2012 – 2015). Cette stratégie nationale permettra également de renouer le dialogue avec les Bailleurs de fonds pour solliciter leurs soutiens en complément des engagements nationaux.

Je vous annonce aussi que notre bureau qui s'occupe des questions de Genres organise, le 23 juillet 2012, une table ronde à Rafai (Guma), en partenariat avec l'ONU-Femmes, d'autres agences du système des Nations Unies en Centrafrique et les femmes parlementaires centrafricaines. Ces journées offrent l'occasion aux femmes affectées par les conflits de parler librement de leurs difficultés avec les femmes parlementaires.

Je vais personnellement participer à cette journée portes ouvertes. Le 29 Juin dernier, une réunion préliminaire a eu lieu à Bangui entre les Femmes Parlementaires et moi même.

Je vous remercie de votre attention et suis prête à répondre à vos questions.

Questions-réponses

Question : *Le fait que d'autres institutions, telles l'Organisation internationale de la Francophonie ou de personnalités comme les Présidents Pierre Buyoya ou Idriss Deby s'impliquent dans la médiation en RCA n'est-il pas quelque peu synonyme de l'échec de BINUCA? Par ailleurs, sur le volet de la « revitalisation des communautés », est-ce que le fonds alloué couvrent aussi l'indemnisation des victimes des mutineries qui ont eu lieu à Bangui ? (Faustin Bambou, Directeur de Publication du bihebdomadaire « Les collines de l'Oubangui ».*

Mme Vogt : L'objectif de ce fonds est de catalyser des investissements sur la base des facteurs qui puissent consolider la paix. Ce fonds n'est pas suffisant pour tout faire. Il sert aussi à encourager la participation des efforts nationaux dans la gestion de la consolidation de la paix. Le fait est qu'il a été alloué à un moment où le pays n'avait pas de soutien international. En effet, ces trois dernières années, la RCA n'a pas bénéficié du soutien budgétaire international.

Je suis d'avis que l'on peut faire davantage, et on est en train de le faire car nous sommes en train de faire une évaluation des fonds alloués afin de plaider en faveur d'une troisième tranche, même si généralement on n'accorde que 2 tranches à un pays. Cela veut dire que nous sommes bien conscients des importants défis que la RCA se doit de relever, et nous lui apportons notre appui en conséquence.

Pour ce qui est de la question relative à la consolidation de la paix, il convient de souligner que ce n'est guère une chose aisée. Pour cette raison, les Nations Unies agissent en partenariat avec plusieurs d'entités pour en arriver, et cela est une marque de la force des Nations Unies. Ce partenariat permet de mieux gérer la situation.

A titre d'exemple, pendant la guerre en RDC dans la région de Goma, les Nations Unies ont mobilisé beaucoup d'acteurs et ont travaillé en partenariat avec l'Union Africaine. Le Représentant des Nations Unies et celui de l'UA ont géré ce dossier. Cela a été le cas au Kenya. Le plus important est d'arriver à consolider la paix. D'ailleurs, les différents acteurs ne sont pas en compétition.

Q: *Dans le dernier Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la RCA et les activités du BINUCA et l'appui reçu, il est mentionné que seule l'Australie s'est engagée à apporter un appui financier à la RCA? Qu'attendent les autres pays pour en faire de même, étant donné que presque tous les secteurs ont besoin de financement. Par ailleurs, que fait le BINUCA dans le domaine de l'Education par rapport à l'échéance des OMD fixée à 2015 ?* (Pierre Enza, DP du journal « *Globe Le Visionnaire* »).

Mme Vogt : Il n'y pas que l'Australie à s'être engagée en faveur de la RCA, mais aussi des partenaires tels l'Union Européenne, qui comprend plusieurs pays. Il y a aussi la MICOPAX qui intervient déjà dans le processus du DDR, et d'autres institutions qui ont fait des promesses.

Je partage votre crainte par rapport au secteur de l'Education quant à l'échéance des OMD. En effet, beaucoup d'indicateurs montrent qu'on doit se battre pour l'atteinte de ces OMD. C'est vrai qu'il y a un problème de financement, mais il nous faut faire des recherches combien même cela n'est pas facile en ce moment avec les contraintes budgétaires dues à la crise, qui nous obligent tous à davantage d'efforts avec moins de ressources.

Q : Quelle est votre lecture par rapport au dernier Rapport de Human Right Watch qui a été quelque peu accablant pour la RCA ? Comme deuxième question, il faut souligner qu'apparemment rien n'a été fait pour aboutir à la signature de l'Accord de Paix global de Libreville par la Convention des Patriotes pour la Paix (CPJP) depuis la signature de l'Accord de cessez-le-feu par la CPJP en 2011. On se souvient aussi que ledit mouvement avait lancé un ultimatum si rien n'est fait. (José Richard Pouambi, Journaliste à Radio Ndeke Luka).

Mme Vogt : Le Rapport de Human Right Watch a montré que beaucoup de défis restent à relever. Pour moi, le plus important est de situer les responsabilités car c'est une chose de donner l'information et c'est une autre de travailler avec le pays pour s'assurer que la situation va s'améliorer. Moi-même j'ai dit qu'il existe beaucoup de défis à relever en matière des droits de l'homme en RCA. Je ne suis pas totalement satisfaite de l'état des droits de l'homme en RCA, mais c'est aussi au pays de faire des efforts car ces défis se situent au niveau de plusieurs secteurs dont l'Armée, des Finances, des prisons, de la Justice, etc. Mais il convient de se demander si l'augmentation dont fait état le Rapport de HRW signifie-t-il vraiment que les cas se multiplient ou c'est parce que les gens se sentent plus en confiance pour rapporter les cas auprès des organismes des droits de l'homme. En tout cas, c'est un débat que nous avons eu, ici, au BINUCA.

Complément d'information apporté par Marcel Kabundi, de la Section Droits de l'Homme et Justice de BINUCA

Nous reconnaissons qu'il y a des problèmes en matière de violation de la personne. Il n'y a aucun pays au monde qui peut se mettre pour dire que dans son pays, il n'y a pas de problème. Mais le fait de les connaître déjà est un point très positif. Les gens se sentant en confiance se permettent de dénoncer ce qui se passe. Notre rôle au niveau de la Section Droits de l'Homme et Justice, c'est d'éduquer les gens à reconnaître leur droit, à mieux les défendre et de l'autre côté, à former les gens à mieux respecter les droits humains. On travaille avec les forces de défense et de sécurité, on forme les OPJ, on essaie de doter le ministère de la Justice d'outils qui permettent de voir comment gérer les prisonniers. Bientôt vous verrez que dans les prisons de la RCA, il y aura des registres. Les prisonniers auront des dossiers. Nous travaillons avec nos partenaires de la Justice pour nous assurer qu'ils appliquent la loi du Code pénal et Code de procédure Pénal. Vous êtes sans savoir qu'il y a une nouvelle loi qui a été publiée le 04 avril 2012 sur la gestion des prisons par le Président de la République.

Nous avançons et nous reconnaissons qu'on ne va pas résoudre les problèmes du jour au lendemain. C'est ça la situation et nous avons besoins de vous, les journalistes pour essayer de divulguer, de vulgariser les Droits de l'Homme, les droits des individus et aussi, relayer le travail que nous faisons. Nous comptons aussi sur les journalistes pour dénoncer. Une autre réalisation, la Section Droits de l'Homme et Justice est en train de former des bénévoles dans les communautés pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de ce que nous faisons comme

travail, pour qu'ils expliquent le travail que nous faisons dans leur langue, à leur manière auprès des gens. Le problème existe, nous les reconnaissons et nous travaillons pour arriver à créer un Etat de droit avec la participation de tout le monde.

Mme Vogt : Quand devant le Conseil de sécurité les gens ont appris que les prisonniers n'avaient pas à manger, ils ont été choqués et ont tout de suite demandé que peut-on faire ? Dans une situation où il y a beaucoup de défis, où dans les hôpitaux ou dans une pédiatrie vous avez 2 à 3 enfants par lit car il n'y a pas assez de lits, ni assez de nourriture, il faut établir les priorités. Avec les solutions succinctes, quelles sont les priorités ? C'est ça le problème. Il est important de donner à manger aux prisonniers mais c'est aussi un défi énorme. Concernant la CPJP, c'est une très bonne question. Quand je suis arrivée l'année dernière, l'une des bonnes nouvelles a été la signature d'un accord de cessez-le-feu avec la CPJP et c'est l'un des points le plus important. Malheureusement, elle a pris quelque temps pour la conclusion de l'Accord de Paix Global de Libreville. Maintenant, le gouvernement est en train de tendre la main. Je ne sais pas si vous savez que M. Hissène est à Bangui pour discuter avec le Président de la République et le gouvernement sur la question de l'Accord de Paix Global de Libreville. Je souhaite que ça réussisse. La relance de la rébellion n'est pas quelque chose qu'on doit gérer facilement comme ça sur la table. C'est au dehors de la loi internationale. C'est un crime contre la loi internationale. Il faut que les gens sachent que, menacer de relancer la rébellion ne peut être accepté par la communauté internationale ni encouragé. C'est une menace pour la population, ça gêne beaucoup de gens, ça créé une crise. Dans le même temps, on fera de notre mieux pour s'assurer que Hissène reste sur la table et que l'Accord de de Paix Global de Libreville puisse être finalisé. C'est important pour nous, car sans cet accord, ce sera très difficile de faire le D1 et le D2 à Noël. Il faut qu'on rappelle qu'il y a une loi internationale qui interdit la relance de rébellion.

Q: Vers fin 2011, il y a eu sous l'égide de l'ONU une force des Etats-Unis qui était venue dans la partie Est de la RCA dans l'optique de réduire les capacités de nuisance de la LRA et y restaurer la sécurité. Jusqu'à présent, je ne sais pas s'il y a eu un rapport en ce sens. Pouvez-vous nous situer ? (Le journaliste de Radio ESCA)

Par ailleurs, pourquoi le programme DDR ne prend pas en compte les enfants soldats ?

Mme Vogt : Je dois apporter des éclaircissements mais aussi quelques corrections. Selon la loi, on ne mélange pas les enfants et les adultes. Le recrutement des enfants est une violation des droits internationaux. C'est pourquoi dans le processus DDR, l'on sépare les enfants des adultes. Actuellement, d'autres programmes s'occupent du désarmement et de la réinsertion des enfants soldats. Une fois désarmés, les enfants sont pris en charge dans un autre processus.

Concernant votre première question, il importe de se rapprocher des Américains pour en savoir plus. A la lumière du Rapport des Nations Unies sur la lutte contre la LRA, je sais qu'ils font du très bon travail concernant ce dossier.

Complément d'information apporté par Junior De Fabribeckers, chef de la section en charge de DDR au BINUCA

Dans DDR, il y a démobilisation. Or, étant donné que l'on ne peut guère pas mobiliser un enfant, on ne peut pas non plus le démobiliser. Par ailleurs, on ne dit plus enfants soldats, mais enfants associés aux conflits armés. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'UNICEF qui, d'ailleurs, était récemment à Ndele pour ce travail auprès des enfants associés à la CPJP.

Q : Pendant le Désarmement, certains soldats n'ont pas rendu toutes leurs armes. Ne vont-ils pas s'en servir après ? (Journaliste de l'arbre qui parle).

Mme Vogt : C'est évident que certains gardent leurs armes par manque de confiance. Et c'est pour cela que vous avez non seulement le Désarmement, mais aussi la Démobilisation et la Réintégration. Et c'est généralement pendant la Réintégration, qui est un processus beaucoup plus long, que les concernés se sentent plus en confiance et sortent, eux-mêmes, des armes cachées. Sans la confiance, on ne peut aboutir à rien. Le DDR ne signifie pas « aller ramasser des armes » ; il faut faire le suivi et continuer à apporter le soutien nécessaire en vue de l'aboutissement de tout le processus. Une partie du travail a été fait, et il importe aujourd'hui de se focaliser sur la réintégration des démobilisés dans leurs communautés.

Merci !